

## 8 Faits divers &amp; Justice

## Découvertes macabres à Libreville

## Le corps décapité d'une jeune fille et une tête trouvés à deux endroits différents

ESSONE-NDONG

Libreville/Gabon

Ces découvertes ont été faites hier respectivement au quartier Pampidou et à la décharge de Mindoubé. Les deux parties appartenaient-elles à la même personne? Une enquête a été ouverte.

L'INSECURITE prend désormais des proportions de plus en plus inquiétantes à Libreville. La découverte hier, aux premières heures du matin, du corps décapité d'une jeune fille dans le quartier Pampidou, en est une illustration supplémentaire.

C'est entre deux barrières de concessions voisines, en contrebas de la route qui mène vers Gros-Bou-

quet, que la terrible découverte macabre a été faite: un corps décapité, visiblement celui d'une jeune fille.

Comme un signe de mauvais temps, une tête, arrachée également à une fille tout aussi jeune, a été découverte dans la décharge de Mindoubé. Pour d'aucuns, un lien a été rapidement établi: il pourrait s'agir des deux parties d'une même personne. Une chose est sûre, la tête trouvée à la décharge de Mindoubé, - elle portait des tresses à rallonge -, n'était pas en état de décomposition, tout comme le corps découvert à Pampidou. Mais cela est-il suffisant pour conclure que les deux parties n'en faisaient qu'une? Pour les jeunes résidents



Photo : JM

C'est dans ce réduit étroit que le corps de la jeune fille a été trouvé hier matin.

de Pampidou, même si, en l'absence de la tête, l'identification du corps était devenue des plus problématiques, la victime, qui ne devait pas être loin de la vingtaine, n'était pas une habitante de leur quartier. Et jusqu'à ce

qu'une maison de pompes funèbres vienne enlever le corps, personne ne semblait reconnaître la jeune fille qui se présentait sous ses formes.

Quelques signes relevés sur le corps amputé de la jeune fille ont donné à

penser qu'elle a probablement été violée, ce d'autant plus que la braguette de son pantalon Jeans était descendue. Autres détails troublants: l'étroitesse du lieu où le corps a été découvert, et le fait que cet endroit, entouré de plusieurs habitations, est donc loin d'être isolé. Ce qui a fait dire à un jeune homme: "On a dû la tuer ailleurs, et on est venu se débarrasser de son corps ici".

A travers le faisceau d'interrogations qui a fusé parmi la population riveraine, on pouvait lire la rage, l'impuissance et la compassion. On est bel et bien là en présence de faits qui frisent la bestialité humaine, et nombreux sont ceux qui se demandent comment la société en ar-

rive à de tels extrêmes. Le plus inquiétant, c'est que l'on est loin de prédire la résorption d'un fléau qui, chaque jour, défie les politiques échafaudées par les pouvoirs publics en vue d'assurer la protection des personnes et des biens. Ce sentiment d'impuissance se double de la vague d'incompréhensions qui s'installe dans les familles dès lors qu'il est question de restreindre les sorties nocturnes. Or, tout indique que par les temps qui courent, les noctambules sont les plus exposés à l'insécurité.

Sitôt saisies de cette terrible découverte macabre, les autorités policières et judiciaires se sont rendues sur les lieux pour un constat. Une enquête a été ouverte.

## Grand banditisme

## Ils détroussent un chauffeur de taxi

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

STEPHEN Tchibinda Ngoma et Eric Dougassa Dougassa, deux redoutables braqueurs connus pour semer la terreur dans la cité de l'or noir, méditent actuellement sur leur sort à la prison centrale du Château à Port-Gentil. En effet, les deux filous ont été appréhendés, en fin de semaine dernière, suite à une agression sur un chauffeur de taxi, sur la route conduisant à la prison centrale du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. En opérant, ils auraient même



Photo : Jean Paulin ALLOGO

Les présumés braqueurs dans les locaux de la gendarmerie de Port-Gentil.

brisé les vitres du véhicule, avant d'emporter toute la recette journalière. « Après avoir déposé une cliente au niveau du Transfo, j'ai été surpris par quelqu'un qui me tenait à

hauteur du cou, avec force, en me demandant de lui présenter mon permis de conduire. Pendant que je me débattais, une seconde personne me tordait le bras droit », raconte Guy Rol-

land, la victime, qui a tout de même pu s'extraire de ce traquenard, en allant se réfugier dans une maison abandonnée. C'est à ce moment-là que les deux bandits vont com-

mencer à briser les vitres de l'automobile (avant et arrière) et mettront tout sens dessus dessous. Mais lors du casse, Dougassa Dougassa est identifié par une passante comme étant

l'agresseur de sa sœur, des semaines auparavant. Alertés, les éléments de la brigade de gendarmerie de l'Océan sont intervenus et ont neutralisé les deux comparses.

## Vol aggravé et agression à Moanda

## Benga Tenangoye à la maison d'arrêt de Franceville

SCOM

Libreville/Gabon

FRANCKY Benga Tenangoye alias Hhalifa, Gabonais âgé de 19 ans, a été interpellé par les éléments du commissariat de Moanda, le lundi 7 septembre dernier, vers 22 heures, suspecté de vol aggravé et d'agression physique à l'encontre d'un certain B. N. M. Déféré devant le parquet de Franceville, deux jours plus tard, le mis en cause a été écroué à la maison d'arrêt de la localité.

D'après le procès-verbal relatant les faits, c'est au quartier Oasis, très exactement à l'intérieur du troquet dénommé "Ze-Bar", que Benga Tenangoye se



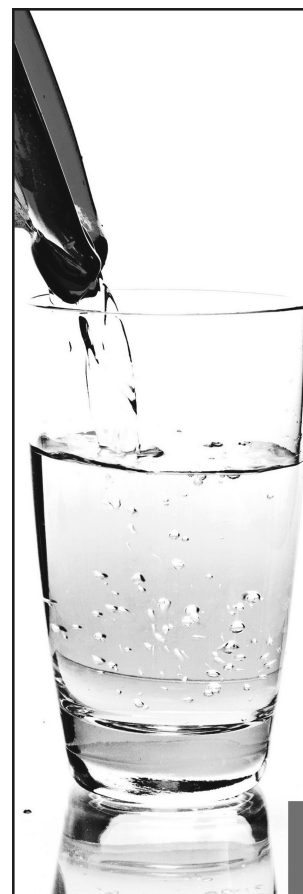
Photo : Vibrion Asselto Ollomo

Francky Benga Tenangoye, lors de l'audition au commissariat.

serait illustré négativement en s'en prenant à la personne initiatrice de la plainte, dans la nuit du dimanche 6 septembre dernier. Les fins limiers, usant de recoupements, sauront par la suite que le jeune homme a prétexté avoir

été agressé par ladite personne pour lui faire les poches.

Lors de l'audition au poste, Benga Tenangoye, dans un premier temps, racontera aux policiers qu'il aurait agi de la sorte, dans l'objectif de récupérer la carte mémoire de sa belle-sœur, la nommée W. T. B., confisquée par son antagoniste. Malheureusement, ces propos seront battus en brèche par la demoiselle, qui reconnaît plutôt avoir accusé à tort la victime. En effet, l'intention réelle de cette dernière était d'apporter son concours à Hhalifa, dans sa basse besogne. Le stratagème, qui a d'ailleurs très bien fonctionné, a permis au mis en cause de continuer la soirée avec des amis au snack-bar appelé "Terminus".



## SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Animé par un expert certifié AFNOR

À LIBREVILLE :

15 au 16 octobre au Méridien Ré-Ndama

À PORT-GENTIL :

19 au 20 octobre à la salle de formation de l'UPEGA au nouveau Port

Programme et Inscription disponibles sur le site de Aquality :

Visitez [www.aqualitygabon.com](http://www.aqualitygabon.com)

Renseignements :

EMAIL : [contact@aqualitygabon.com](mailto:contact@aqualitygabon.com)

TÉL (LBV) : (+241) 04 47 52 87 | (+241) 06 51 72 20

TÉL (POG) : (+241) 01 53 06 70 | (+241) 01 53 06 50

PRINCIPAUX RÉFÉRENTIELS ET MEILLEURES PRATIQUES SUR LE : MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

OBJECTIFS :

S'initier, actualiser ses connaissances, et/ou se perfectionner sur :

- Les enjeux et les obligations de la Santé et Sécurité au Travail (SST)
- La réglementation gabonaise et internationale
- Les principaux dangers et risques professionnels
- Les référentiels existants, leurs exigences et les différences entre les principaux référentiels
- La planification d'une démarche SST au sein d'une organisation, sa mise en œuvre et le pilotage de la démarche

PUBLIC CONCERNÉ : agents, auditeurs internes, cadres des secteurs privés et publics, dirigeants d'entreprises, etc...